

Assemblée Générale de la FALF

12 octobre 2015

*Excellence, Monsieur l'Ambassadeur,
Monsieur le Chef de SCAC,
Mesdames les Présidentes des Fondations Partenaires,
Mesdames, Messieurs,
Chers Donateurs et chers amis participants à cette Assemblée Générale Ordinaire de la
Fondation des Amis du Lycée Français,*

*J'ai le grand honneur et le privilège de vous annoncer la répartition des tâches au sein du
nouveau Bureau qui vient d'être élu.*

- **Président de la Fondation** : Raymond NAJJAR, Médecin, Gynécologue, parent d'élève.
- **Secrétaire Général** : Ahmed Salem KAMIL, Directeur Général de la MEPP, Parent d'élève
- **Trésorier** : Ahamdy HAMADI, Notaire et Parents d'élève
- **Membre de droit**: Bruno LASSAUX, Proviseur du Lycée Français Théodore Monod.

*Je voudrais tout d'abord, au nom de tous les membres du Bureau, vous adresser nos sincères
remerciements, pour le temps que vous consacrez et pour votre générosité à venir.*

*Je voudrais aussi et surtout ne pas oublier et remercier ceux sans qui ce nouvel élan n'aurait
pas vu le jour, ils ont mis toute l'énergie et le dynamisme nécessaire depuis plusieurs mois
pour que renaisse cette Fondation. Toute notre reconnaissance va à Bruno LASSAUX,
Mohamed Lemine KHLIL, Mohamed Lemine LEMRABOTT, Boubou SYLLA, Pierre Paul
ALFONSI.*

*Comment ne pas remercier ceux qui nous ont apportés encouragement et soutien depuis le
début, Monsieur Joël MEYER, Ambassadeur de France et Monsieur Raphael MALARA, Chef du
SCAC*

A vous tous un grand merci.

*Je voudrais pour finir cette soirée par vous fournir quelques indications sur l'impulsion que
nous souhaitons donner à la Fondation.*

Si vous le permettez, juste un petit rappel de définition juridique :

Que dit en substance le droit en matière de Fondation ?

*« Une Fondation est une acte par lequel une ou plusieurs personnes physiques ou morales,
décident de l'affectation irrévocable de biens, de droits, de ressources à la réalisation d'une
œuvre d'intérêt général et à but non lucratif. »*

*Pour qu'il y ait intérêt général, il faut un caractère, philanthropique, éducatif, scientifique,
humanitaire, culturel, ou un caractère concourant à la diffusion de la culture, de la langue et
des connaissances scientifiques.*

C'est, partant de ces grands principes que sur l'impulsion du Proviseur Bruno LASSAUX et d'autres amis que nous avons pendant plusieurs mois, mené un important travail de réflexion dont l'aboutissement est, l'engagement fort que nous prenons ce soir, de mener cette fondation dans sa nouvelle version au terme de son ambition.

Pour cela, le bureau élu ce soir, propose une chronologie de travail en 3 étapes essentielles.

- 1- Un élargissement de la composition que nous souhaiterions voir passer de 4 à 7 membres et ceci dans un esprit de travail et de décision plus collégiale.*
- 2- Une création de commissions de travail rendant plus transparentes les décisions qui seront prises pour atteindre les objectifs primordiaux de la Fondation fixés à l'article 3 des statuts.*
- 3- Procéder à l'inversion de l'ordre des priorités des objectifs fixés par l'article 3 en permettant de porter en objectif prioritaire l'accès facilité à l'enseignement et à la bourse d'études des élèves Mauritaniens méritants ayant répondu aux critères transparents de sélection, et dont les moyens financiers ne leur permettent pas d'accéder au système éducatif de l'enseignement Français.*
Le second objectif restant l'appui aux projets d'amélioration de la situation matérielle du Lycée.

Pour tout cela vous l'aurez compris, une révision des statuts et l'adoption d'un règlement Intérieur s'imposent.

C'est ainsi que dès ce soir je vous annonce une convocation très prochaine d'une Assemblée Générale Extraordinaire, conformément aux délais prévus par les dispositions statutaires, permettant de débattre et d'adopter les nouveaux textes régissant notre fondation.

Pour terminer je vous demanderai de retenir 3 mots clefs :

- Démocratisation dans le fonctionnement de la fondation*
- Transparence dans les décisions*
- Communication accrue.*

Avant de conclure, mes vifs remerciements s'adressent à Monsieur Isselmou SIDOUMOU, pour le volontarisme et l'abnégation avec lesquels il a mené cette transition.

En conclusion, je dirai que j'ai beaucoup de fierté à être ce soir Président de cette prestigieuse organisation et que je m'engage à y mettre toute mon énergie le temps de mon mandat. Mais que je ressens un petit sentiment de regret de ne pas avoir parmi nous de présence et de parfum féminin mais je ne désespère pas.

Merci à tous !